

Décision

Générale

colonial

Décision n° 100 Congés

n° 100

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

21 mars 1918

Numéro JO

n° 257 du 31/03/1918

Date du numéro

31 mars 1918

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de six mois à passer en france a été accordé à M, Carreat, administrateur de première classe de colonies.